ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 104489

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'intérêt de l'organisation d'un dépistage systématique du cancer de la prostate par dosage du PSA. Selon les récentes statistiques de l'institut de veille sanitaire, entre 1990 et 2006, la mortalité par cancer de la prostate a baissé de 2,1 % par an, mais le nombre de nouveaux cas a triplé avec l'essor du dépistage par dosage du PSA. Il semblerait que certains patients présenteraient des risques plus élevés : ceux d'origine africaine ou antillaise, hérédité... Ces facteurs pourraient nous inciter à proposer d'une part à ces groupes spécifiques, de 45 à 54 ans, un dépistage, par détection du dosage de PSA (protéine secrétée spécifiquement par la prostate dont le dosage sanguin constitue un signal d'alerte en matière de cancers de la prostate), et d'autre part un dépistage général de la population entre 55 et 69 ans. Aussi, il lui demande de lui indiquer sa position concernant cette suggestion.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 104489
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3322
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)